

## **Compte-rendu du webinaire du Réseau rural français : Consultation européenne relative à la vision à long terme des espaces ruraux**

Le 28 janvier 2021, le Réseau rural français a organisé un webinaire relatif à la consultation. Ce webinaire organisé de 10h à 12h30 a réuni de nombreux acteurs du développement rural : techniciens, élus, associations.

Les ateliers organisés à la suite des interventions de présentation et de contextualisation de cette consultation ont donné lieu à des participations que nous vous remontons dans le compte rendu suivant.

L'équipe du réseau rural national se tient à votre disposition pour de plus amples informations (contact : [david.armellini@agriculture.gouv.fr](mailto:david.armellini@agriculture.gouv.fr) chargé de mission Animation du réseau rural français)

## I. Invitation au webinaire :



**Le Réseau rural national  
vous invite à participer à son  
prochain webinaire  
jeudi 28 janvier 2021,  
de 10h à 12h,  
sur le thème :**  
**"Consultation européenne :**  
**Une Vision à long terme pour les  
territoires ruraux"**

**Vision à long terme pour les zones rurales** est une consultation lancée par la Commission européenne en vue de recueillir l'expression des territoires et de ses habitants, mieux prendre en compte leur potentiel et de les aider à faire face aux problématiques spécifiques, à

l'évolution démographique, à la connectivité, en passant par toutes les problématiques sociales ou encore l'accès limité aux services.

Les résultats de cette consultation permettront de recueillir les besoins des territoires par l'expression des habitants des zones rurales.

**Ce webinaire sera l'occasion de revenir sur les tenants et les aboutissants de cette consultation et marquera la dernière participation de la France à cette consultation.**

Animée par David Armellini, la séquence, d'une durée de 2h30, sera introduite autour de ces questions, avec les interventions de :

- **David LAMB**, Analyste des politiques - ENRD Contact Point,
- **Patricia ANDRIOT**, Cheffe de projet de la mission ruralité - ANCT

Des structures du développement rural, membres du réseau rural, témoigneront de leur participation à cette consultation mais reviendront aussi sur leurs propres attentes vis à vis de cette consultation.

S'en suivra un temps de questions réponses puis d'atelier, qui permettra de synthétiser les expressions des participants, associations, techniciens, collectivités à la veille de la clôture de cette consultation.

**Inscrivez-vous ici !**

Pour en savoir plus sur l'élaboration de cette Vision à long terme,



rendez-vous sur le site du Réseau rural,  
sur la page dédié à cette consultation,  
en cliquant ci-contre.



Cette page sera régulièrement enrichie, n'hésitez pas à la consulter!



Votre structure est membre du Réseau rural  
et vous souhaitez nous transmettre votre contribution  
pour la joindre aux dernières participations de la France ?

[Adressez-la nous par mail !](mailto:david.armellini@agriculture.gouv.fr)

Pour toute précision, vous pouvez prendre contact avec :

David ARMELLINI, Chargé de mission Réseau rural // [david.armellini@agriculture.gouv.fr](mailto:david.armellini@agriculture.gouv.fr)

Espérant votre participation.



Cette action est cofinancée par  
le Fonds européen agricole  
pour le développement rural  
l'Europe investit dans les zones  
rurales.



## II. Organisation des ateliers

En reprenant les thématiques de la consultation, nous avons les items suivants à couvrir pendant l'atelier:

Climat, Qualité de l'environnement, Infrastructures et services, Population (structure et évolution), Inclusion sociale et vitalité, revenus/travail/emploi, Produits de base, alimentation, secteur énergétique, Numérique/technologique, gouvernance et participation des citoyens.

Nous avons fait le choix de diviser les thèmes en deux ateliers et de laisser la possibilité aux participants d'aller sur celui de son choix ou de faire les deux. Les participants étaient libres.

### Répartition des thèmes :

Atelier 1 : Climat, Qualité de l'environnement, Infrastructures et services, Population (structure et évolution), Inclusion sociale et vitalité

Atelier 2 : revenus/travail/emploi, Produits de base, alimentation, secteur énergétique, Numérique/technologique, gouvernance et participation des citoyens.

Pour chaque thème traité, Nous avons réinterrogé les participants sur ces deux questions :

- Question n°1 : Décrivez l'écart entre l'avenir espéré et l'avenir probable. Où se trouve le potentiel de développement et de capitalisation sur les opportunités le plus important ?
- Question n°2 : Décrivez les types d'actions nécessaires pour créer des opportunités et combler les écarts ?

Les participations suivantes à la consultation reprennent les messages envoyés sur le chat de la visioconférence ainsi que les interventions orales.

### **III. Participations à la consultation européenne relative à la vision à long terme du monde rural**

**Principales problématiques qui se sont dégagées :**

**Accompagner le développement de filières spécifiques au milieu rural et leur relocalisation et des enjeux qui en découlent ;** des sources de valeur ajoutée et d'activité économique pour les territoires ruraux

- Le tourisme, appétence renouvelée pour le rural, : le besoin de développer les capacités d'accueil (en termes d'infrastructures // logement// parcours aménagés ...) mais aussi de posture et de compétences, donc d'accompagnement
- La re-territorialisation de agriculture et de la forêt , source d'emploi ; circuits-courts mais aussi nouvelles utilisations potentielles du bois
- Développement des filières de services pour renforcer le bien vivre , le bien être sur les territoires ruraux
- Le renouveau des jardins ruraux

**Renforcer la prise en compte de la ruralité en tant que telle**

- Faire en sorte que les territoires ruraux se reconnaissent et croient en eux ; reconnaître les potentiels et les valoriser-
- La question sociale locale, la cohabitation de populations qui se renouvellent (avec arrivée population suite crise) ; utiliser le levier culturel ; la question des revenants
- Contribuer à une vraie reconnaissance des territoires ruraux : ruraliser les politiques européennes à travers un reel agenda rural européen.
- Décloisonner les enveloppes consacrées à l'animation dans LEADER car la non reconnaissance de l'animation et des fonds nécessaires manque cruellement à l'ingénierie territoriale.
- Manque de communication en général et d'explication grand public sur la ruralité en adéquation avec la réalité. Besoin de faire mieux connaitre les initiatives locales.

## **Faire en sorte que les transitions en cours soient des sources de renouveau pour les territoires ruraux et pour la cohésion territoriale**

- Créer les outils de dialogue entre territoires, entre acteurs (urbain/rural) (agricole/rural)
- Développer une ingénierie locale de la participation citoyenne et un accompagnement
- Développer une culture de projet de territoire et une souplesse des périmètres d'adaptation ; ( La question du bon périmètre de portage des nouveaux outils (CRTE, mesure agenda rural ) : quel est la bonne échelle de portage ?
- L'importance de la coopération et de la solidarité dans les prochaines politiques publiques visant les territoires ruraux.

## **Mettre les territoires en capacité de projet, leur donner la capacité de participer aux transitions en cours et mobiliser les fonds européens pour se faire**

- Faire reconnaître les besoins d'ingénierie
- Simplifier la demande des aides, la lisibilité et l'articulation entre les niveaux : harmonisation des cadres réglementaires des différents fonds
- Favoriser la co-construction et la participation citoyenne : s'inspirer du rôle des conseils de développement et le modèle des GAL avec dialogue entre société civile et élus ;
- Prendre en compte la volonté de faire plutôt que de délibérer de la part des citoyens ;
- Volet LEADER constitue un des axes les plus importants à ne pas oublier. 5% du FEADER est largement insuffisant.
- Le modèle LEADER doit évoluer en fonction des enjeux de la ruralité.
- Avoir des outils d'accompagnement à l'exploration de thématiques et de structuration de réseau comme les MCDR serait une bonne façon d'investir dans l'avenir.
- L'importance d'un réseau rural qui croise agri et rural sans que le rural ne soit à la marge des préoccupations.
- Une grande attente de simplification car la complexité administrative étouffe les animateurs et porteurs de projets.
- Décloisonner les enveloppes consacrées à l'animation dans LEADER car la non reconnaissance de l'animation et des fonds nécessaires manque cruellement à l'ingénierie territoriale.
- Revenir dans le cadre de LEADER au métier de l'animation de terrain. Agent de développement local et facilitateur de terrain.